



ALLIANCE INTERNATIONALE DES EMPLOYÉS DE SCÈNE,  
DE THÉÂTRE, TECHNICIENS DE L'IMAGE, ARTISTES ET  
MÉTIERIS CONNEXES DES ÉTATS-UNIS, SES TERRITOIRES  
ET DU CANADA, FAT-COI,CTC, FTQ  
Section Locales 262



## **COVID-19 Point sur la situation pour nos membres**

### **IATSE Section locale 262 - 16 mars 2020**

Depuis jeudi dernier, ce à quoi nous ferons référence comme étant le jour 1 de cette crise, la situation n'a cessé d'évoluer d'heure en heure. Nous nous sommes ainsi rapidement retrouvé-es en situation de gestion de crise. Dès jeudi soir, nous avons rapidement émis un communiqué à nos délégué-es et nous avons aussi mis en ligne celui-ci sur les réseaux sociaux (Site Web, Facebook, Instagram, Twitter). Depuis ce temps, nous avons eu de nombreux échanges avec les employeurs et le réseau de délégué-es afin de savoir comment évoluait la situation. Nous pouvons maintenant nous adresser à tous les membres pour un premier mémo sur la situation, ayant assez de renseignements concernant tous les employeurs et d'informations pertinentes au niveau de l'assurance-emploi.

La situation va cependant continuer d'évoluer et nous émettrons d'autres mémos afin de bien vous informer.

### **Fermetures, annulations de spectacle et contacts avec les employeurs**

Notre première préoccupation concernant le virus COVID-19 est la sécurité et le bien-être de nos membres et de leur famille. Effectivement, cela demeure notre priorité numéro un. De ce fait, nous comprenons l'annulation des représentations au niveau des salles de spectacle chez Odyscène et au Centre Pierre-Péladeau dans un premier temps où œuvrent plusieurs de nos membres et, maintenant, également au niveau des cinémas malgré les mesures sanitaires prises par l'industrie de ce côté, mesures pour lesquelles les employeurs avaient notre appui. La Boutique du Canadiens de Montréal a aussi fermé suite à une décision du Canadiens, mais non en réponse à un interdit gouvernemental en comparaison au secteur des cinémas et des théâtres. Néanmoins, étant donné les changements rapides concernant la propagation du virus, nous comprenons toutes ces mesures et décisions même si celles-ci sont économiquement très dommageables pour tout le monde.

Depuis le jour 1, nous sommes en contact constant avec le réseau de délégué-es et avec les employeurs. Nous avons eu des discussions avec des représentant-es des employeurs suivants : Cineplex, cinéma Beaubien et Canadiens de Montréal. Nos délégué-es au Cinéma Le Clap, chez Odyscène et au Centre Pierre-Péladeau ont été en constant contact avec nous et, particulièrement, avec leurs employeurs, ce qui nous a aussi permis d'avoir les informations nécessaires en tout temps. En fait, le réseau de délégué-es dans son ensemble a su nous informer adéquatement depuis le début du processus. Nous en profitons pour les remercier de leur implication et de leur travail en ce moment crucial.

### **Lobbying gouvernementaux et programmes de compensations**

En ce qui concerne le lobbying auprès des différents paliers de gouvernements, des lettres ont déjà été envoyées de la part des quatre sections locales IATSE du Québec œuvrant dans le domaine du spectacle et de l'exploitation de salles de cinéma et de la part d'IATSE Canada. Nous demandons des compensations financières dans le but de venir en aide aux



ALLIANCE INTERNATIONALE DES EMPLOYÉS DE SCÈNE,  
DE THÉÂTRE, TECHNICIENS DE L'IMAGE, ARTISTES ET  
MÉTIERES CONNEXES DES ÉTATS-UNIS, SES TERRITOIRES  
ET DU CANADA, FAT-COICTC, FTQ  
Section Locales 262



travailleur-euses qui ont momentanément perdu leurs emplois et nous continuerons de mettre de la pression à cet effet.

Les 2 paliers de gouvernements ont annoncé qu'ils mettraient en place des programmes d'aide afin de compenser les pertes pécuniaires subies par les travailleur-euses. Par ailleurs, nous avons reçu plusieurs questions quant à la nature de ces programmes, mais au moment d'écrire ces lignes, le détail et le fonctionnement de ces programmes n'ont toujours pas été annoncés. Toutefois, cela devrait se faire dans les prochains jours. Il va de soi que nous vous en informerons dès que nous le pourrons.

### **Directives de la santé publiques et liens pertinents**

Comme vous le savez probablement, le Ministère de la Santé a émis plusieurs directives afin d'endiguer les risques de contagion de la COVID19 maintenant considérée comme une pandémie par l'OMS. D'ailleurs, nous encourageons nos membres à suivre ces consignes comme, entre autres, se laver fréquemment les mains (pendant 20 secondes), éviter les sorties et les contacts non nécessaires, se mettre en quarantaine volontaire lors d'un retour de voyage (obligatoire pour les travailleur-euses de la santé), respecter la fermeture de plusieurs lieux privés et publics, etc. La liste des recommandations est évidemment longue et évolue quotidiennement. C'est pourquoi nous vous suggérons de consulter le lien suivant au sujet des directives gouvernementales émises par le Gouvernement du Québec :

<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/>.

Nous suivons de jour en jour la situation et les directives diffusées par le Gouvernement du Québec par le biais d'Info-Santé et de l'Agence de la santé publique du Canada.

Voici d'autres liens importants concernant la situation actuelle. Nous vous encourageons à les consulter si vous croyez présenter certains symptômes ou si vous avez besoin d'informations liées au virus :

Si vous présentez des symptômes/avez besoin d'informations : 1-877-644-4545

@ quebec.ca/coronavirus

Ministère de la Santé et des Services sociaux

<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/>

Agence de la Santé du Canada :

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html>

### **Compensations financières émanant d'employeurs**

Au moment d'écrire ce mémo, seule la boutique des Canadiens de Montréal avait mis en place des mesures compensatoires que voici : Pour les employé-es qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi, l'organisation versera une compensation correspondant à



ALLIANCE INTERNATIONALE DES EMPLOYÉS DE SCÈNE,  
DE THÉÂTRE, TECHNICIENS DE L'IMAGE, ARTISTES ET  
MÉTIERs CONNEXES DES ÉTATS-UNIS, SES TERRITOIRES  
ET DU CANADA, FAT-COI, CTC, FTQ  
Section Locales 262



75 % du salaire qui leur aurait normalement été donné pour les matchs de hockey restants de la saison régulière des Canadiens de Montréal ou du Rocket de Laval (soit quatre matchs dans le cas des Canadiens et huit matchs pour le Rocket).

Pour les employé-es admissibles à l'assurance-emploi, l'organisation bonifiera les prestations d'assurance-emploi de 40 % afin que les employé-es reçoivent 95 % (le maximum autorisé par Service Canada pour qu'il-elles soient admissibles à la totalité des prestations d'assurance-emploi) du salaire qu'il-elles auraient reçu pour les matchs de hockey restants.

Nos discussions avec les autres employeurs ne nous permettent pas de constater que ceux-ci iront de l'avant avec des mesures. Il semble plutôt probable qu'ils attendront, dans un premier temps, de connaître les mesures prises par les gouvernements tant en ce qui a trait aux salarié-es que pour l'industrie dans son ensemble.

### **Assurance chômage**

La première étape pour l'instant est de demander rapidement à vos employeurs vos relevés d'emploi afin d'entamer les procédures qui vous permettront d'obtenir des prestations d'assurance-emploi. Il est important de savoir que c'est l'employeur qui a la responsabilité d'émettre ces relevés et non le syndicat. Néanmoins, si pour une raison quelconque vous faites face à des délais non raisonnables avant de recevoir ceux-ci, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Également, le gouvernement a annoncé certains changements au niveau de l'assurance-emploi pour répondre à cette situation d'urgence. Encore une fois, il est possible que d'autres changements surviennent. De ce fait, nous sommes conscient-es que vous pourriez avoir plusieurs questions sur ce sujet. C'est pourquoi nous avons attaché à cet envoi un document provenant originellement d'un organisme appelé Mouvement Action Chômage auquel les mises à jour gouvernementales de même que le lien de l'assurance-emploi ont été ajoutés.

### **En conclusion**

Malheureusement, nous allons dès le mardi 17 mars procéder à la fermeture pour une période indéterminée de nos bureaux. Vos représentant-es continueront d'être disponibles par le biais de tous les moyens de communication à leur disposition. Cependant, il est fort possible, vu la situation, que les prochains communiqués ne soient disponibles que sur les réseaux sociaux. C'est pourquoi nous vous remettons ici les contacts de notre site web, page Facebook, Twitter et Instagram :

[www.iatselocal262.com](http://www.iatselocal262.com)

[www.facebook.com/iatselocal262](https://www.facebook.com/iatselocal262)

Twitter : @iatse262

Instagram : IATSE262



ALLIANCE INTERNATIONALE DES EMPLOYÉS DE SCÈNE,  
DE THÉÂTRE, TECHNICIENS DE L'IMAGE, ARTISTES ET  
MÉTIERs CONNEXES DES ÉTATS-UNIS, SES TERRITOIRES  
ET DU CANADA, FAT-COI,CTC, FTQ  
Section Locales 262



Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Nous ferons notre possible pour demeurer disponibles. Nous vous rappelons que la situation est grave et qu'il est primordial de suivre à la lettre les directives déjà émises et à venir du gouvernement. Il en va de notre bien commun. Nous vous souhaitons à vous et à vos familles de rester en santé et en sécurité. En espérant que nous pourrions revenir à une situation normale dans un délai raisonnable.

Solidarité !

De toute l'équipe syndicale de la section locale 262